

# 6<sup>èmes</sup> États Généraux de la SANTÉ en RÉGIONS

## Palliance

### Mise en place d'une maison Séjour de répit



#### Contexte et objectif

La prise en charge des aidés afin de préserver les aidants, est une priorité nationale. Le projet que porte l'association ASDEPAL est la **création d'une maison de répit** (Palliance) permettant d'accueillir, pour des **séjours temporaires** (de 1 à plusieurs jours), l'aidé afin de soulager l'aidant et favoriser ainsi le maintien à domicile.

#### Promoteur, Co-promoteur, Accréditation

Association ASDEPAL  
Co-promoteur : Maison de Santé Marie Galène

#### Description du projet

Un accompagnement trop long perd en qualité si l'épuisement de l'aidant s'installe. Notre association réfléchit à une autre offre de soins ; une alternative entre le milieu hospitalier et le domicile, dans le but de **soulager l'aidant**.

L'idée est de **créer une maison de répit** dans le Bas-Rhin pour accueillir le patient en lui prodiguant les mêmes soins qu'à la maison dans **un lieu sécurisé, ouvert 24h sur 24, toute l'année**.

L'aidé pouvant bénéficier d'un séjour de répit peut être :

- une **personne jeune**, atteinte d'une maladie grave chronique, ou handicapée, ou dépendante,
- une **personne de plus de 60 ans** accompagnée au domicile par un proche aidant.

Ce projet est **innovant** à plusieurs titres :

1. l'absence de ce type de structure en Alsace
2. son mode de fonctionnement particulier

À mi-chemin entre la maison et l'hôpital, il fonctionnera avec du **personnel libéral** :

- des **auxiliaires de vie** pour assurer une présence en permanence
- des **infirmières** pour les soins
- kinésithérapeutes si nécessaire

D'autre part, il sera ouvert à des personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'à des personnes âgées de moins de 60 ans.

À l'heure actuelle, l'usage d'un terrain communal est en cours de négociation avec la municipalité de La Wantzenau. Le conseil d'administration de l'association travaille à l'élaboration de plans.

Depuis septembre 2021, l'association organise des cafés-répits pour les aidants en partenariat avec la commune et la collectivité européenne d'Alsace.

#### Bilan Évaluation

- Évaluation annuelle quantitative et qualitative de l'activité
- Suivi du budget
- Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires et de leurs proches
- Évaluation des partenaires extérieurs
- Évaluation des engagements vis-à-vis des mécènes

#### Communication

Différents médias : presse écrite, audio, télévision

#### Financement Estimation du coût

- Financement public : Commune, Agence Régionale de Santé, collectivité européenne d'Alsace, Grand Est
- Financement privé : mécénat, dons
- Coût : immobilier = 1 million d'€ + charges de personnel = 275 000€ + autres charges = 90 000€